

EN420:1994 Exigences Générales pour les gants de protection.

Présentation : La norme EN420 précise les exigences générales des gants de protection en terme de :

- Identification du fabricant et marquage du produit
 - Innocuité (ex: pH des matériaux qui doit être le plus neutre possible)
 - Respect des tailles convenues (voir tableau des mesures de taille sur les pages catalogue en ligne et FAQS)
 - Dextérité : il convient qu'un gant apporte autant de dextérité que possible selon l'usage auquel il est destiné
 - Composition du gant
 - Emballage, stockage, entretien et nettoyage
 - Informations utilisateur sur la notice d'instruction quelle que soit la catégorie d'EPI : performances, pictogrammes, utilisations, précautions d'emploi, gamme de tailles disponibles,...
-



EN388:1994 Gants contre les risques Mécaniques (Niveaux obtenus sur la paume)

Présentation : La norme EN388 s'applique à tous les types de gants de protection en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques par abrasion, coupure par tranchage, perforation et déchirure. Cette norme ne s'applique pas aux gants antivibrations.

Attribut 1 : Résistance à l'abrasion (de 0 à 4)
Déterminée par le nombre de cycles nécessaires pour user jusqu'à la perforation l'échantillon du produit.

Attribut 2 : Résistance à la coupure par tranchage (de 0 à 5)
Déterminée par le nombre de cycles nécessaires pour couper l'échantillon à une vitesse constante.

Attribut 3 : Résistance à la déchirure (de 0 à 4)
C'est la force minimale nécessaire pour déchirer l'échantillon.

Attribut 4 : Résistance à la perforation (de 0 à 4)
C'est la force nécessaire pour percer l'échantillon avec un poinçon normalisé.